**CAHIER DES CHARGES**

1. **Informations générales**

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé de la mission | Réalisation des études diagnostiques des filières agricoles et forestières dans les territoires pilotes du KOPEKOBA |
| Bénéficiaire(s) | Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Grands Travaux (MATGT), Ministère de l’Agriculture, de l’Élevage et de la Pêche (MAEP), Ministère de l’Économie Forestière (MEF). |
| Pays | République du Congo. |
| Durée totale de la prestation | Huit (8) mois calendaires |

1. **Contexte et justification du besoin**

Le gouvernement de la République du Congo, en partenariat avec l'Initiative pour la forêt d’Afrique centrale (CAFI), déploie le Programme d’Utilisation Durable des Terres (PUDT). Le programme d'investissement KOPEKOBA (« Planter et préserver ») en est le volet opérationnel pour 2023-2028. Financé par le CAFI, l'Union Européenne (UE) et l'Agence Française de Développement (AFD), KOPEKOBA a pour but de guider le pays vers une économie durable et bas-carbone par la promotion d'une agriculture résiliente et zéro-déforestation (AZD).

L'Assistance Technique (AT) du programme, mise en œuvre par Expertise France, agit en tant qu'autorité contractante pour cette mission qui s'inscrit dans son Axe 2 (mise en œuvre directe d’activités). Cette étude est le fruit d'un regroupement stratégique de diagnostics essentiels des filières, visant à optimiser les ressources et la cohérence des analyses.

La mission est fondamentale pour l’atteinte du Résultat 1 du programme : "L'agriculture durable est intensifiée conformément aux stratégies nationales d'aménagement du territoire". Elle fournira une base de connaissances solide et un outils d’aide à la décision pour orienter les actions du Programme.

1. **Objectifs et résultats poursuivis**
   1. **Objectif général**

L'objectif général de la présente consultation est de doter le programme KOPEKOBA d'un outil d'aide à la décision fondamental pour la mise en œuvre de sa stratégie d’intervention.

Il s'agit de fournir une base de connaissance analytique, territorialisée et intégrée des chaînes de valeur agricoles et forestières prioritaires. Cette analyse couvrira spécifiquement la cartographie des opérateurs, l’évaluation de leurs besoins en information et l'étude des potentialités d’écoulement des produits.

Cette base de connaissance globale servira notamment de cadre stratégique et pratique pour orienter les investissements que le KOPEKOBA déploiera dans les 15 territoires pilotes. L'objectif est de s'assurer que ces investissements contribuent efficacement à une agriculture durable, climato-intelligente et zéro-déforestation, conformément à la stratégie globale du programme.

* 1. **Objectifs spécifiques**

1. **OS1 :** Établir une cartographie détaillée des acteurs et analyser les systèmes de production et les dynamiques des filières prioritaires, afin d'identifier des opportunités de développement durable (AIC/AZD) adaptées à toutes les échelles d'opérateurs.
2. **OS2 :** Analyser les chaînes logistiques et les conditions d'écoulement des produits depuis les bassins de production jusqu'aux marchés pour identifier les leviers d'amélioration.
3. **OS3 :** Évaluer les besoins prioritaires des opérateurs en informations techniques et économiques afin de proposer des solutions pour renforcer leur accès à des données fiables.
4. **OS4 :** Piloter un processus consultatif inclusif pour garantir l'appropriation des diagnostics et la co-construction des recommandations stratégiques avec l'ensemble des parties prenantes.
   1. **Résultats à atteindre**

À l'issue de la consultation, les résultats suivants, qui constituent la matérialisation des objectifs spécifiques, devront être atteints pour l'ensemble des 15 territoires pilotes :

* **En lien avec l'Objectif Spécifique 1 (Cartographie des opérateurs et opportunités AIC/AZD) :**
  + Un répertoire complet et géo-référencé des opérateurs clés (producteurs, transformateurs, transporteurs, commerçants, prestataires de services), incluant leur caractérisation détaillée, est produit et validé.
  + Un atlas cartographique précis, visualisant la localisation des opérateurs, les principaux flux de produits, ainsi que les zones de production et de consommation est élaboré et mis à disposition.
  + Une analyse documentée pour chaque filière prioritaire, identifiant les dynamiques économiques et sociales, les contraintes, les goulots d’étranglement et les potentiels de développement est fournie.
  + Un rapport d'opportunités présentant des modèles de projets conformes aux principes de l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) et Zéro-Déforestation (AZD), concrets, hiérarchisés et différenciés afin de guider les futurs investissements du programme est soumis et validé selon :

1. *D'une part, des modèles basés sur l'optimisation des systèmes de polyculture pour l'agriculture familiale.*
2. *D'autre part, des modèles pour des projets d'échelle semi-industrielle ou d'entreprise, incluant des schémas d'agriculture contractuelle ou des systèmes agroforestiers à grande échelle."*

* **En lien avec l'Objectif Spécifique 2 (Analyse des conditions logistiques et d'écoulement) :**
  + Une cartographie détaillée des circuits logistiques pour les produits agricoles, depuis les zones de production jusqu'aux principaux marchés de consommation, est réalisée.
  + Un diagnostic complet de la chaîne logistique pour chaque filière pertinente, identifiant les acteurs impliqués, les coûts, les contraintes et les goulots d’étranglement (transport, stockage, transformation, etc.) est produit.
  + Un plan d'action proposant des recommandations et des leviers d'amélioration réalistes à court et moyen terme pour fluidifier l'écoulement des produits et mieux structurer les filières est proposé et validé.
* **En lien avec l'Objectif Spécifique 3 (Évaluation des besoins en information) :**
  + Une typologie claire des besoins prioritaires en information technique et économique, établie pour chaque profil d’opérateur est définie.
  + Une évaluation des dispositifs et canaux d'information existants (publics, privés, informels) en termes d'accessibilité, de fiabilité et d'utilité pour les acteurs est réalisée.
  + Des recommandations stratégiques et opérationnelles pour la conception d'un futur système d'information du programme, incluant une proposition de base de données structurée et d'indicateurs clés sont fournies.
* **En lien avec l'Objectif Spécifique 4 (Appropriation et co-construction) :**
  + Les comptes rendus de l'ensemble des ateliers de consultation (locaux, départementaux, thématiques, nationaux), documentant la participation, les échanges et l'adhésion des parties prenantes aux diagnostics sont produits et diffusés.
  + Un rapport de recommandations stratégiques finales, priorisées et réalistes, reflétant le consensus entre les analyses techniques et les réalités exprimées par les acteurs de terrain, afin de maximiser leurs chances de succès lors de la mise en œuvre est soumis et validé.

1. **Description de la mission**
   1. **Activités prévues**

Pour atteindre les objectifs spécifiques et les résultats attendus, le Consultant devra réaliser les tâches suivantes, organisées en phases logiques. Le soumissionnaire devra détailler dans sa proposition technique l'articulation et le contenu précis de chaque tâche.

**Phase 1 : Cadrage et préparation (durée indicative : 1 mois)**

* **Tâche 1.1 : Revue documentaire approfondie**

Analyser l'ensemble des documents pertinents fournis par l'Assistance Technique et issus de recherches complémentaires. Cette revue inclura, sans s'y limiter : les documents de projet (KOPEKOBA, PUDT), les stratégies nationales (PND, PNIASAN, REDD+), le cadre légal congolais, les monographies des districts, ainsi que les études et rapports existants sur les filières et les systèmes agraires de la région (notamment ceux du CIRAD et du PARSA).

* **Tâche 1.2 : Élaboration de la méthodologie détaillée et du plan de travail**

Proposer une note méthodologique affinée décrivant l'approche détaillée pour chaque phase et chaque type de diagnostic. Cette note devra impérativement inclure la stratégie de capitalisation sur les travaux existants, ainsi qu'un plan de consultation détaillé. Un plan de travail et un chronogramme précis devront être soumis pour validation. L'ensemble de ces éléments sera présenté dans le Rapport de démarrage.

* **Tâche 1.3 : Mobilisation et formation de l'équipe**

Mettre en place l'équipe, établir les contacts officiels et organiser un atelier de formation interne obligatoire pour l'ensemble du personnel. Cet atelier visera à harmoniser la compréhension des Termes de Référence, à valider la méthodologie d'intervention et à définir les standards de qualité et les outils qui seront utilisés.

**Phase 2 : Travaux de terrain et collecte des données (durée indicative : 3 mois)**

* **Tâche 2.1 : Diagnostic des chaînes de valeur (approche différenciée)**

L'objectif de cette tâche est d'établir un diagnostic complet des chaînes de valeur pertinentes dans les territoires pilotes. Pour ce faire, une approche systémique est attendue. Le consultant devra analyser les filières en tenant compte de leur insertion dans l'écosystème agricole et socio-économique des territoires.

**Pour l'agriculture familiale**, qui constitue le socle de la production locale, une attention particulière sera accordée à l'analyse des **systèmes de polyculture (associations de cultures)**. Comprendre leur logique agronomique et économique est fondamental pour proposer des innovations AIC/AZD qui renforcent la résilience et la sécurité alimentaire.

**Pour les projets d'échelle semi-industrielle ou de plus grande envergure**, l'analyse devra identifier comment ces opérateurs (entreprises, coopératives, etc.) peuvent s'intégrer durablement dans le paysage local. Cela inclut l'évaluation de modèles d'affaires innovants (ex: agriculture contractuelle avec des réseaux de petits producteurs, développement de systèmes agroforestiers à grande échelle inspirés des complémentarités écologiques locales) qui répondent aux objectifs AIC/AZD du programme tout en étant économiquement viables.

La démarche du consultant s'articulera autour de deux axes :

* 1. **Analyser les sept (7) filières agricoles prioritaires** du programme (Maïs, Manioc, Arachide, Soja, Cacaoyer, Safoutier, Caféier), ainsi que leur système de production.
  2. **Analyser une sélection de filières** deProduits Forestiers Non Ligneux dominantes dans chaque territoires pilotes.

Les travaux se concentreront sur les 15 territoires (districts) pilotes indiqués dans le tableau suivant, cependant l’analyse de l’aval et de l’amont de la production conduira à sortir de ces zones notamment pour l’accès à des intrants et pour la commercialisation.

Le tableau qui suit sert de guide indicatif et d'hypothèse de départ. Le rôle du consultant sera de vérifier la présence et la pertinence de ces filières ou des omissions dans chaque district. Dans le cas des filières prioritaires, il sera important de s’intéresser aux systèmes de cultures (productions associées).

| **Département** | **District pilote** | **Filières prioritaires potentielles dans chaque district pilote** | **Produits Forestiers Non ligneux potentielles dans chaque district pilote** |
| --- | --- | --- | --- |
| Djoué-Léfini | Ignié | Manioc, maïs, arachide | Rotin, gnetum, miel |
| Ngabé | Manioc, maïs, arachide | Rotin, gnetum, miel |
| Pool | Goma Tsé-Tsé | Manioc, maïs | Gnetum, miel, rotin, champignons, chenilles |
| Kinkala | Manioc, maïs | Rotin, miel, plantes médicinales, champignons, chenilles |
| Loumo | Manioc, maïs, arachides | Fruits sauvages, feuilles comestibles, miel, champignons, chenilles |
| Bouenza | Loudima | Manioc, maïs, arachide | Gnetum, chenilles, plantes médicinales, fruits sauvages, champignons, rotin |
| Niari | Kibangou | Manioc, maïs, arachide, safoutier | Gnetum (fumbwa), miel, champignons, rotin |
| Louvakou | Maïs, soja, arachide, manioc, safoutier, cacao | Rotin, Gnetum, miel, champignons |
| Kouilou | Hinda | Manioc, safoutier | Chenilles, champignons |
| Mvouti | Manioc, maïs, cacao, safoutier | Miel, plantes médicinales, champignons, Gnetum, Marantacées |
| Cuvette | Makoua | Manioc, maïs, safoutier. | Gnetum (fumbwa), miel, rotin, feuilles médicinales, champignons |
| Cuvette-Ouest | Ewo | Manioc, maïs, arachide, caféier, safoutier | Gnetum, miel, rotin, fruits et plantes médicinales |
| Plateaux | Ngo | Manioc, maïs, arachide, safoutier | Miel sauvage, champignons forestiers, feuilles médicinales, fruits sauvages. |
| Sangha | Mokeko | Manioc, maïs, cacao, safoutier | Marantacées, gnetum, chenilles, champignons, rotin |
| Sembé | Manioc, maïs, arachide, cacao, safoutier | chenilles, poivre noir, mangue sauvage, gnetum, noisettes |

* **Sous-tâche 2.1.1 : Cartographie exhaustive des acteurs :**

Pour chaque filière jugée pertinente, le Consultant réalisera une cartographie participative et détaillée (identification, géolocalisation, caractérisation[[1]](#footnote-1)) et une analyse des relations et des flux entre les opérateurs. Cette analyse devra utiliser des outils sensibles au genre pour identifier les barrières spécifiques à la participation des femmes, des jeunes et des populations autochtones.

Cette cartographie inclura de manière explicite les prestataires de services financiers formels (banques, institutions de microfinance) et informels (tontines, préteurs locaux) intervenant auprès des acteurs de la filière.

* **Sous-tâche 2.1.2 : Analyse verticale des filières prioritaires (Maïs, Manioc, Arachide, Soja, Cacaoyer, Safoutier, Caféier) :**

Confirmer la présence et l'importance de ces filières dans chaque territoire, puis mener une analyse de chaîne de valeur complète, de la production jusqu'aux bassins de consommation finaux. Cette analyse devra identifier les goulots d'étranglement et les flux de produits, et inclure une analyse détaillée de la formation des prix et de la répartition des coûts et des marges entre les différents acteurs de la chaîne de valeur.

* **Sous-tâche 2.1.3 : Analyse horizontale des systèmes de cultures dans lesquelles s’inscrivent ces filières prioritaires :**

Vérifier la pertinence des systèmes de culture, puis capitaliser sur les études existantes via une synthèse critique, l'analyse des lacunes des études existantes devra également porter sur l'absence éventuelle de données sur les coûts et les marges, que les "enquêtes de terrain ciblées" devront alors chercher à combler.

* **Sous-tâche 2.1.4 : Analyse des filières forestières, spécifiquement des principaux Produits Forestiers Non Ligneux :**

Le Consultant réalisera une analyse exploratoire des filières forestières pertinentes liées aux Produits Forestiers Non Ligneux, afin d'identifier les dynamiques locales, les acteurs clés et les potentiels de structuration.

* **Sous-tâche 2.1.5 : Identification transversale des opportunités AIC/AZD :**

Pour chaque filière prioritaire, le Consultant mènera une analyse prospective approfondie. Cette analyse ne se limitera pas à identifier des opportunités, mais devra les évaluer de manière concrète :

* **Concernant l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC)** : L'identification des pratiques pertinentes devra se fonder sur une analyse des principaux risques climatiques affectant la filière dans le territoire concerné.
* **Concernant l'Agriculture Zéro-Déforestation (AZD)** : L'analyse devra diagnostiquer la capacité technique et organisationnelle des acteurs locaux à se conformer à d'éventuelles normes ou standards (ex : normes légales, cahier des charges, certification). Elle devra également fournir une estimation des coûts liés à cette mise en conformité, incluant l'accès à la certification et l'accompagnement technique nécessaire.

Cette analyse prospective devra explicitement partir des systèmes de production existants pour proposer des innovations adaptées. Le consultant devra notamment :

* **En zone de savane :** Évaluer comment les associations vivrières (ex: manioc-maïs-arachide) peuvent être optimisées pour améliorer la fertilité des sols et la résilience climatique. Cela inclut l'introduction de plantes améliorantes ou l'intégration de systèmes agroforestiers (ex: parcs à fruitiers, alignements d'arbres pour le bois-énergie) au sein des parcelles en polyculture afin d'intensifier la production durablement et de réduire la pression sur les galeries forestières.
* **En zone de forêt :** Analyser les associations de cultures post-abattis-brûlis pour identifier des leviers de sédentarisation, notamment via la transformation de ces systèmes itinérants en systèmes agroforestiers pérennes (ex: cacao-forêt, enrichissement des jachères), en y intégrant les cultures vivrières traditionnellement associées pour garantir la sécurité alimentaire des ménages.
* **Pour les projets à grande échelle :** Identifier des modèles d'affaires et des itinéraires techniques AIC/AZD viables, tels que des systèmes agroforestiers industriels ou des schémas d'agriculture contractuelle qui valorisent et sécurisent l'approvisionnement auprès des petits producteurs.
* **Tâche 2.2 : Animation du plan de consultation – Niveau Local**

Animer des ateliers locaux au sein de chaque territoire pilote. La méthodologie de ces ateliers devra favoriser la participation active des communautés (y compris femmes, jeunes, populations autochtones) pour la restitution des premiers constats, leur validation et l'identification des besoins et priorités locales.

**Phase 3 : Analyse, ateliers stratégiques et rapports (Durée indicative : 2 mois)**

* **Tâche 3.1 : Traitement et analyse de l'ensemble des données**

Le consultant procédera au traitement, à la triangulation et à l'analyse de l'ensemble des données qualitatives et quantitatives collectées sur le terrain durant la Phase 2. Cette analyse devra explicitement comparer les dynamiques par filière, par système de production (polyculture ou agroforesterie vs. monoculture) et par échelle d'opérateur. Cette étape visera à synthétiser les constats, à vérifier les hypothèses et à structurer les résultats en préparation des ateliers de restitution et de la rédaction des rapports.

* **Tâche 3.2 : Animation du plan de consultation – Niveaux départemental et national**

Sur la base des analyses consolidées, le consultant organisera et facilitera des **ateliers départementaux** de restitution, ainsi que des **ateliers thématiques** et l'**atelier national de validation finale**. Ces ateliers visent à discuter et valider les résultats et les recommandations stratégiques avec les parties prenantes institutionnelles et les partenaires du programme.

* **Tâche 3.3 : Rédaction des rapports**

Le consultant rédigera l'ensemble des livrables prévus dans la section 6 des présents Termes de Référence. Cela inclut les rapports thématiques provisoires et le rapport final consolidé, en veillant à y intégrer les retours et validations issus des différents ateliers.

**Tâches Transversales (Tout au long de la mission)**

* **Coordination et reporting :**

Assurer une communication fluide et une coordination étroite avec l'Assistance Technique (AT) KOPEKOBA et les Unités de Gestion de Programme (UGP). Le consultant devra fournir des rapports d'avancement synthétiques et réguliers pour un suivi efficace de la mission.

* **Intégration des approches transversales :**

Garantir l'intégration systématique des enjeux de genre, d’inclusion sociale des groupes vulnérables (femmes, jeunes, populations autochtones), et des aspects environnementaux et sociaux (E&S) dans toutes les phases, outils et analyses de la mission.

* **Gestion de la mission :**

Assurer la gestion administrative, logistique et financière efficace de l'équipe, des activités de terrain et du budget global de la prestation.

* **Suivi et gestion de la sécurité :**

Assurer une veille sécuritaire continue dans les zones d'intervention, adapter la planification des missions en fonction de l'évolution du contexte et maintenir une communication transparente avec l'Assistance Technique KOPEKOBA sur les questions de sécurité.

* 1. **Livrables attendus**

Le Consultant devra produire et soumettre les livrables suivants, en langue française. Ils devront être fournis aux formats électroniques (Word, PDF, Excel, formats SIG compatibles type Shapefile ou Geopackage) et en trois (3) exemplaires papier pour les rapports finaux.

| **Livrable** | **Échéance indicative** | **Détails attendus** |
| --- | --- | --- |
| **L0** : Rapport de démarrage | Fin du mois 1 | Ce rapport initial présentera la méthodologie détaillée pour chaque analyse, les outils, le plan de travail et le chronogramme finalisés. Sa validation est un prérequis pour le lancement des activités de terrain. |
| **L1** : Rapport de pertinence des filières | Fin du mois 2 | Ce rapport consistera en une présentation PowerPoint de synthèse et un Procès-Verbal (PV) de validation.  La présentation argumentera les filières prioritaires retenues pour chaque territoire, en se basant sur leur poids économique et leur rôle dans les systèmes de production. Le PV actera les décisions prises avec le client pour orienter la suite des analyses. |
| **L2** : Présentations d'avancement | Mensuelles | Support PowerPoint synthétique pour les réunions de suivi : activités, avancement, points de blocage, planification. |
| **L3** : Comptes rendus des ateliers | 7 jours calendaires après le tenue de l’atelier | Résumé des discussions, des recommandations et liste des participants (désagrégée par genre) pour tous les ateliers menés. |
| **L4** : Rapport de cartographie territoriale des opérateurs agricoles et forestiers | Version provisoire (fin du mois 5)  Version définitive (Fin du mois 6) | Ce rapport constituera une analyse approfondie des acteurs et des systèmes de production (OS1). Il comprendra notamment :   * Une analyse des systèmes de production (polyculture, agroforesterie) et des dynamiques socio-économiques. * L'identification des contraintes, goulots d'étranglement et des opportunités d'investissements concrets (AIC/AZD) pour l'agriculture familiale et les projets d'entreprise.   Annexes clés :   * Le répertoire complet et géo-référencé des opérateurs (base de données). * L'atlas cartographique illustrant la localisation des acteurs et les zones de production, inclura les cartes thématiques sur les systèmes de production dominant. * Les comptes rendus des ateliers de consultation. |
| **L5** : Rapport d'étude sur les attentes des opérateurs en matière d’informations | Version provisoire (fin du mois 5)  Version définitive (Fin du mois 6) | Ce rapport répondra à l'objectif d'évaluation des besoins en information (OS3). Il comprendra notamment :   * Une typologie des besoins en informations techniques, économiques, et agro-météorologiques pour chaque profil d'opérateur. * Une évaluation des canaux d'information existants. * Des recommandations stratégiques pour la conception d'un futur système d'information pour le programme.   Annexes clés :   * Les bases de données complètes et nettoyées issues des enquêtes de terrain (inclut les informations sur les besoins des agriculteurs, mais aussi les données sur les coûts de production, les systèmes de culture, les contraintes logistiques). |
| **L6** : Rapport d’étude sur les chaînes logistiques et les potentialités d’écoulement des produits | Version provisoire (fin du mois 5)  Version définitive (Fin du mois 6) | Ce rapport se concentrera sur l'analyse des conditions de marché et de la logistique (OS2). Il inclura notamment :   * Un diagnostic de la chaîne logistique (acteurs, coûts, contraintes) de la production aux marchés. * Une analyse de la formation des prix et de la répartition des marges. * Un plan d'action avec des leviers d'amélioration pour fluidifier l'écoulement des produits.   Annexes clés :   * La cartographie détaillée des circuits logistiques. * Les comptes rendus des ateliers thématiques liés à la commercialisation. |
| **L7 :** Rapport final de mission et synthèse stratégique | Version provisoire (fin du mois 6)  Version définitive (Fin du mois 7) | Ce document final et consolidé :   * Synthétisera l'ensemble de la mission et présentera des recommandations stratégiques finales, structurées pour être directement opérationnelles. * Organisera les recommandations par thèmes (Production, Logistique, Information, Structuration des acteurs) et les déclinera par zone agro-écologique (savane/forêt) et par échelle d'opérateur (familiale/entreprise). * Intègrera les analyses transversales sur le genre et l'inclusion sociale. * Sera complété par deux supports d'aide à la décision : * Une fiche de synthèse stratégique (2-4 pages) pour les décideurs. * Des supports infographiques stratégiques illustrant les recommandations phares. Celles-ci devront être organisées par grand modèle d'intervention (ex: agriculture familiale en savane, filières agroforestières, etc.) ou par enjeu transversal prioritaire (ex: logistique).   Annexes clés :   * L'ensemble des rapports thématiques finaux (L4, L5, L6). * Tous les comptes rendus d'ateliers et autres documents de traçabilité de la mission. |

* 1. **Coordination**

Le prestataire désignera un interlocuteur unique pour la mise en œuvre du projet.

L'interlocuteur pour Expertise France sera l'Assistant Technique International (ATI) Gestion de Programme et Procédures du programme KOPEKOBA.

Téléphone : +242 05 208 02 00

Courriel : mathieu.laurent@expertisefrance.fr

Une réunion de lancement se tiendra **7** jours après la notification du contrat.

Une coordination étroite avec les équipes de l'AT et des UGP devra être mise en place. Des échanges réguliers sur l'état d'avancement et les difficultés rencontrées sont à prévoir.

1. **Lieu, durée et modalités d’exécution**
   1. **Période de mise en œuvre :** mars 2026 à octobre 2026
   2. **Date de démarrage :** mars 2026
   3. **Date de fin :** octobre 2026
   4. **Durée effective de la mission :** Sept mois calendaires, n'inclut pas les délais nécessaires à la revue et à la validation des livrables par Expertise France
   5. **Planning/calendrier :**

Le calendrier prévisionnel d’exécution de la mission se présente comme suit :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activités** | **Lieu** | **Période** | **Durée** | **Expert(s)** |
| Phase 1 : Cadrage et préparation | Brazzaville | Mois 1 | 1 mois | Équipe centrale |
| Phase 2 : Travaux de terrain | 15 territoires pilotes | Mois 2, 3, 4 | 3 mois | Équipes de terrain |
| Phase 3 : Analyse et rapports | Brazzaville / Terrain | Mois 5, 6 | 2 mois | Ensemble de l'équipe |
| Phase 4 : Validation livrables et paiement solde | Brazzaville | Mois 7, 8 | 2 mois | N/A |
| Total |  |  |  | 8 mois |

1. **Expertise et profil demandés**
   1. **Nombre d’experts par mission :** 18

Compte tenu de l'ampleur de la tâche et de la nécessité d'intervenir en parallèle sur quinze (15) territoires pilotes, le consultant devra démontrer sa capacité à mobiliser une équipe multidisciplinaire dédiée à la mission, composée au **minimum de 18 experts**.

La composition de cette équipe peut inclure des experts salariés du soumissionnaire et/ou des consultants externes recrutés spécifiquement pour les besoins de la mission.

Cette équipe sera organisée comme suit

* **Une équipe centrale de coordination et d'appui** basée à Brazzaville, composée de 5 experts clés et du personnel d'appui.
* **Trois (3) équipes de terrain identiques** et multidisciplinaires, composées chacune de 4 experts nationaux.

La proposition du soumissionnaire devra inclure un organigramme détaillé et les CV complets et signés de tous les experts clés et chefs d’équipe de terrain proposés.

* 1. **Profil des experts désignés en charge de l’exécution du contrat**

#### A. Personnel de coordination et d'appui de l’équipe centrale

Cette équipe assure la supervision générale, la cohérence méthodologique, l'analyse consolidée des données et l'assurance qualité de tous les livrables.

**1. Expert(e) clé 1 : Chef(fe) de mission / Coordinateur(trice) général(e) (International sénior)**

L’expert(e) assurera la supervision générale de la mission, il/elle sera, en lien avec le siège du Consultant, garant de la qualité des méthodes et des livrables, et sera responsable de la gestion opérationnelle de la prestation sur site.

* **Qualifications et compétences** :
  + Etre titulaire d’un diplôme de niveau BAC+5 minimum, en gestion de projet, développement rural, économie ou un domaine équivalent.
  + Disposer d’excellentes capacités de communication, de coordination d'équipes, d'analyse, de synthèse et de rédaction en français.
* **Expérience professionnelle générale** :
  + Disposer d’au moins quinze (15) ans d'expérience professionnelle.
* **Expérience professionnelle spécifique** :
  + Avoir au moins dix (10) ans d’expérience professionnelle en appui ou au sein de projets/programmes de développement rural, local ou d’appui à l’entreprenariat financés par les bailleurs de fonds.
  + Justifier au moins deux expériences professionnelles en tant que Chef de mission d’une équipe pluridisciplinaire.
  + Justifier une participation à au moins 3 études en lien avec les chaînes de valeurs et les filières agricoles, forestières ou agroforestières.
  + Justifier aux moins 3 expériences professionnelles dans lesquelles il a été nécessaire d’instaurer un dialogue avec les institutions gouvernementales et les partenaires au développement sur des sujets stratégiques liées aux politiques publiques.
  + Justifier au moins une expérience de travail en Afrique Centrale.

**2. Expert(e) clé 2 : Spécialiste des filières agricoles (International sénior)**

L’expert(e) agira comme référent technique pour le diagnostic des filières Maïs, Manioc, Arachide, Soja, Cacao, Café et Safou, en assurant leur analyse au sein des systèmes de production. Il/elle supervisera l'approche différenciée entre les modèles d'agriculture familiale et les projets d'entreprise, de la conception des outils à la supervision du terrain et la rédaction du rapport thématique. Son expertise devra garantir que l'ensemble des diagnostics débouche sur des propositions de projets d'investissement AIC/AZD qui soient techniquement fondées et économiquement pertinentes.

* **Qualifications et compétences** :
  + Etre titulaire d’un diplôme de niveau BAC+5 minimum en agro-économie, économie rurale, agronomie ou un domaine équivalent.
* **Expérience professionnelle générale** :
  + Disposer d’au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle.
* **Expérience professionnelle spécifique** :
  + Disposer d’au moins huit (8) ans d'expérience professionnelle en lien avec les filières et chaînes de valeur agricole, forestière ou agroforestière.
  + Justifier au moins cinq (5) ans d’expérience professionnelle cumulée en Afrique subsaharienne.
  + Justifier avoir participé à des projets/programmes ou études en lien avec au moins 3 des 7 filières prioritaires.
  + Justifier aux moins deux (2) expériences professionnelles nécessitant la supervision d’une équipe pluridisciplinaire.

**3. Expert(e) clé 3 : Spécialiste filières forestières (PFNL) (National sénior/ Sous-régional)**

L’expert(e) agira comme référent technique pour l'analyse des filières liées aux PFNL. Il/elle analysera leurs dynamiques locales, leur intégration avec les systèmes de production agricole et les modes de vie des communautés. Son expertise devra permettre d'identifier et de proposer des modèles de gestion durable et de commercialisation pour ces filières, adaptés aux différents types d'acteurs (collecteurs individuels, groupements communautaires, entreprises), et contribuant aux objectifs d'Agriculture Zéro-Déforestation du programme.

* **Qualifications et compétences** :
  + Etre titulaire d’un diplôme de niveau BAC+5 en ingénierie forestière, agroforesterie, gestion des ressources naturelles, économie de l'environnement ou un domaine équivalent.
* **Expérience professionnelle générale** :
  + Disposer d’au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle.
* **Expérience professionnelle spécifique** :
  + Justifier au moins ans (7) ans d'expérience professionnelle cumulée au sein ou en appui à des projets/programmes impliqués dans la gestion durable des forêts ou l’agroforesterie.
  + Justifier la participation à au moins trois (3) études liées aux Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL).
  + Disposer d’une excellente connaissance du contexte forestier congolais.
  + Disposer d’expériences en RDC et au Gabon seraient un atout.

**4. Expert(e) clé 4 : Spécialiste SIG / Gestionnaire de données (International)**

L’expert(e) sera responsable de la conception de la base de données SIG, de la qualité des données géographiques, de la production de toutes les cartes et de la préparation des données pour une potentielle intégration dans un système d’information pour les marchés.

* **Qualifications et compétences** :
  + Etre titulaire d’un diplôme de niveau BAC+4 minimum en Géographie, Géomatique, Cartographie ou un domaine équivalent.
* **Expérience professionnelle générale** :
  + Disposer d’au moins sept (7) ans d'expérience professionnelle.
* **Expérience professionnelle spécifique** :
  + Justifier au moins cinq (5) années d’expérience professionnelle cumulées en lien avec les Systèmes d'Information Géographique (SIG) appliqués à l'aménagement du territoire, à la gestion des ressources naturelles, à l’adaptation aux changements climatiques ou au développement rural.
  + Justifier une participation à au moins huit (8) projets ou études nécessitant la maîtrise de la gestion de bases de données spatiales et/ou de la production cartographique (ArcGIS, QGIS, etc).

**5. Expert(e) clé 5 : Spécialiste genre, inclusion et sauvegardes E&S (National sénior)**

L’Expert(e) sera responsable de l'intégration transversale du genre et de l'inclusion dans tous les outils et analyses, de la formation des équipes de terrain sur ces aspects en veillant à ce que l'analyse distingue les enjeux spécifiques aux différentes échelles d'opérateurs et de la qualité du chapitre dédié dans le rapport final.

* **Qualifications et compétences** :
  + Etre titulaire d’un diplôme de niveau BAC+4 minimum en Sociologie, anthropologie, sauvegarde/gestion environnementale et sociale ou un domaine équivalent.
* **Expérience professionnelle générale** :
  + Disposer d’au moins dix (10) ans d'expérience générale.
* **Expérience professionnelle spécifique** :
  + Disposer d’au moins cinq (5) ans d'expérience cumulée en appui ou au sein de projets/programmes de développement sur les thématiques du genre, de l’inclusion sociale ou les sauvegardes environnementales et sociales.
  + Justifier d’au moins trois (3) ans d’expériences professionnelles cumulées en appui ou au sein de projets/programmes incluant des Populations Autochtones parmi les bénéficiaires.
  + Une maîtrise des principes du Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) est un atout.
  + Disposer d’une excellente connaissance du contexte congolais.

**6. Personnel d'appui : Admin/Fin/Log (National)**

Le personnel d’appui assurera la gestion de la logistique des équipes et des ateliers, le suivi administratif et l'appui à la gestion comptable de la mission.

#### B. Équipes de Terrain

Trois (3) équipes de terrain identiques seront déployées. Chaque équipe sera multidisciplinaire et comprendra au minimum :

**1. Chef d'équipe de terrain / responsable de zone (National sénior)**

L'expert(e) assurera la coordination opérationnelle de son équipe, la supervision de la collecte des données sur le terrain et la bonne conduite des consultations locales, sous la supervision du/de la Chef(fe) de mission.

* **Qualifications et compétences** : Etre titulaire d’un diplôme BAC+4 minimum en développement rural, aménagement du territoire, géographie, ou sociologie rurale, titulaire d’un diplôme de niveau BAC+4 minimum.
* **Expérience professionnelle** : Au moins dix (10) ans d'expérience en animation de processus participatifs, en diagnostic rural et en coordination d'équipes de terrain.

**2. Chargé.e d’études "Systèmes agraires et analyse de filières agricoles" (National)**

* **Qualifications et compétences** : Etre titulaire d’un diplôme de niveau Bac+5 en agro-économie ou agronomie, avec des compétences avérées en analyse de chaînes de valeur, de systèmes de culture et en diagnostic techno-économique.
* **Rôle** : Il/Elle analysera les systèmes de production, les itinéraires techniques, les contraintes agronomiques et les potentiels d'intensification durable (AIC/AZD). Il/Elle portera une attention particulière à l'analyse des types de systèmes de production (polyculture-agrofesterie/monoculture), qui constituent la base de l'agriculture dans les territoires, et formulera des recommandations pour leur optimisation en s’appuyant sur le/la chargé d’études filières agroforestières et forestières. Il/Elle mettra en œuvre les outils de diagnostic économique des filières, en analysant les coûts, prix et marges non seulement par produit, mais aussi pour les systèmes de culture dans leur ensemble et analysera les marchés locaux.

**3. Chargé.e d’études "Filières agroforestières et forestières" (National)**

* **Qualifications et compétences** : Etre titulaire d’un diplôme de niveau Bac+5 en foresterie ou agroforesterie, avec une expertise sur les filières PFNL, les modèles d'agroforesterie et les enjeux de leur structuration locale.
* **Rôle** : Il/Elle réalisera l'analyse des filières forestières et PFNL, identifiera des modèles d'agroforesterie viables et évaluera les opportunités de valorisation durable, afin de proposer des approches intégrées agriculture-forêt en lien avec les autres experts.

**4. Chargé.e d’études "développement local et social" (National)**

* **Qualifications et compétences** : Diplôme de niveau Bac+5 en sociologie, anthropologie, développement communautaire ou un domaine équivalent
* **Rôle** : Il/Elle mettra en œuvre les outils d'analyse sociale et de genre, mènera les enquêtes auprès des communautés et des acteurs locaux, et facilitera l'animation des ateliers participatifs.

#### C. Personnel d'enquête complémentaire (si besoin)

Le soumissionnaire peut proposer le recrutement ponctuel d’enquêteurs ou assistants de terrain si sa méthodologie le justifie. Si cette option est choisie, la proposition technique devra justifier ce choix et détailler le nombre, le profil, les qualifications, les modalités de supervision et le plan de formation de ce personnel.

#### D. Compétences transversales requises pour l'ensemble de l'équipe

L'ensemble des experts mobilisés devra démontrer:

* Une excellente maîtrise des techniques d'animation et de facilitation participative.
* La capacité à travailler en équipe multidisciplinaire et dans des conditions de terrain parfois difficiles.
* D'excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction en français.
* Une capacité avérée à travailler sous pression et à respecter des délais serrés.
* Une bonne connaissance du contexte congolais est requise.
* La connaissance des langues locales des zones d'intervention constitue un atout majeur au niveau des équipes de terrain.

1. **Compte-rendu de missions**

Le prestataire devra remettre des rapports réguliers conformément à la section "Livrables". Un suivi régulier sera assuré par les présentations d'avancement mensuelles (Livrable L2). Le rapport final consolidé (Livrable L7) couvrira l'ensemble de la mission, ses résultats et recommandations.

1. **Suivi-évaluation**

**Indicateurs de performance**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Livrables | Effets immédiats | Effets intermédiaires | Sources de vérification |
| **L0** : Rapport de démarrage | La méthodologie, le plan de travail et l'équipe sont validés et partagés par les parties prenantes. |  | Rapport de démarrage validé. |
| **L1 :** Rapport de pertinence des filières | Les filières prioritaires pour l'analyse sont confirmées et validées par l'ensemble des parties prenantes. | La suite de l'étude est ciblée sur les filières les plus stratégiques, optimisant ainsi les ressources et la pertinence de l'analyse | Présentation PowerPoint et PV de validation. |
| **L2 & L3 :** Présentations d'avancement et comptes rendus d'ateliers | La progression de la mission et les résultats des consultations sont documentés et partagés de manière transparente et régulière. | La traçabilité et l'appropriation du processus par les acteurs sont garanties tout au long de la mission. | Supports de présentation mensuels et comptes rendus d'ateliers partagés. |
| **L4, L5, L6 :** Rapports thématiques (cartographie, attentes, logistique) | Une connaissance approfondie, systémique et partagée des filières agricoles et forestières, des acteurs, des besoins en information, des flux logistiques et des opportunités AIC/AZD est disponible. | La stratégie d'intervention et les futurs investissements du KOPEKOBA sont orientés sur une base factuelle et pertinente. | Rapports thématiques et leurs annexes (répertoires, atlas, bases de données) validés. |
| **L7** : Rapport final et synthèse stratégique | Les résultats et recommandations stratégiques font l’objet d'un consensus et d’une appropriation par les acteurs locaux et institutionnels, et sont disponibles dans des formats adaptés pour la prise de décision. | La mise en œuvre des recommandations est facilitée, maximisant les chances de succès et la durabilité des actions du programme. | Rapport final validé, fiche de synthèse et supports infographiques diffusés. |

1. **Informations pratiques**

Cette section détaille les responsabilités du consultant en matière de logistique, de sécurité et les exigences relatives à la proposition financière.

**1. Autonomie et responsabilités logistiques du consultant**

Il est explicitement stipulé que le consultant est entièrement responsable de sa propre logistique et de son installation pour toute la durée de la mission. La proposition financière soumise par le consultant devra par conséquent intégrer l'ensemble des coûts associés à ces aspects. Cette responsabilité inclut, sans s'y limiter, les éléments suivants :

* **Locaux et équipements** : La location, l'aménagement et l'équipement de tous les locaux nécessaires, que ce soit pour l'équipe centrale à Brazzaville ou pour les équipes de terrain dans les zones d'intervention.
* **Logistique de transport** : La mise à disposition de l'ensemble des moyens de transport requis pour le déplacement de ses équipes et de son matériel durant toute la mission. Cela inclut spécifiquement la location de véhicules 4x4 adaptés aux conditions de terrain.
* **Organisation des ateliers** : La gestion logistique complète de tous les ateliers de consultation prévus (locaux, départementaux, thématiques et nationaux). Cela comprend la location des salles, la restauration, la fourniture du matériel d'animation et toute autre dépense liée à l'organisation de ces événements. Le consultant inclura également le défraiement des participants aux ateliers à l’exception du personnel de l’UCP, des deux UGPs et de l’Assistance Technique.
* **Frais de mission** : La prise en charge de l'ensemble des frais de séjour des équipes lors des missions sur le terrain, incluant l'hébergement et les per diem (subsistance).
* **Matériel de travail** : La fourniture de tout le matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, etc.) et de communication nécessaire au bon fonctionnement de l'équipe et à la production des livrables.

**2. Gestion de la sécurité**

La sécurité des équipes est une responsabilité primordiale du consultant.

* **Plan de gestion de la sécurité** : Selon la cartographie actuelle du Ministère français de l’Europe et des Affaires Etrangères, une partie des districts de Loumo, Hinda et Mvouti sont classées "oranges" (zones frontalières avec la République Démocratique du Congo et l’Angola), le consultant doit donc obligatoirement intégrer un **plan de gestion de la sécurité** détaillé et adapté dans sa proposition technique. Il est à noter également que le déplacement sur les zones d’intervention du Programme implique de circuler dans des zones non couvertes par les réseaux GSM.

**Coûts et autonomie** : Ce plan doit démontrer la capacité du consultant à opérer en toute sécurité et à ses propres frais. Il est impératif que le soumissionnaire prévoie et intègre l'ensemble des coûts liés à ces mesures de sécurité renforcées dans sa proposition financière. Aucun budget additionnel ne sera alloué par le programme pour couvrir ces aspects.

* **Contenu du plan** : Le plan de sécurité devra détailler les procédures qui seront mises en place, notamment en ce qui concerne:
  + Les moyens logistiques, le type de transport et les règles spécifiques de déplacement des équipes dans ces zones.
  + Les protocoles de communication et de suivi permanent des équipes sur le terrain.
  + La préparation et le briefing du personnel avant chaque mission en zone sensible.

**3. Exigences budgétaires et financières**

La proposition financière doit être structurée selon les exigences suivantes :

* **Devise et format** : La proposition financière doit être détaillée en **Euros (€)** - **Hors Taxe** et présentée sous la forme d'un budget unique et consolidé pour l'ensemble de la prestation.
* **Budget indicatif global** : compris entre 300 000 et 500 000 €.

**4. Modalités de paiement**

* Le paiement des prestations sera effectué en **euros**, par virement bancaire.
* Les modalités précises, l'échéancier détaillé des paiements et les conditions de facturation ne sont pas incluses dans ce document mais sont spécifiés en détail dans les documents contractuels inclus dans le **Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)**.

1. La caractérisation des producteurs devra notamment inclure le type de système de production pratiqué (ex: polyculture, agroforesterie, monoculture) et l'échelle des opérations. [↑](#footnote-ref-1)